



**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE DES PRESIDENTS
DU COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET A FLEURY LES AUBRAIS
LE SAMEDI 22 JANVIER 2022**

N°2022-02

A l'attention de :

FFCT

Président du Comité Régional Centre-Val de Loire

Secrétaire du Comité Régional Centre-Val-de Loire

Président d'honneur du CODEP 45

Présidentes et Présidents des Associations Loirétaines

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

Associations excusées (6) : Amilly, Chanteau, Châtillon sur Loire, La Ferté St Aubin, Olivet, Poilly lez Gien

Associations absentes (2) : Dadonville, St Ay,

Associations non réaffiliées (2) : John Deere Saran, Montargis

Association représentée par un licencié n'ayant pas délégation (1) : AST Orléans Métropole

Association dissoute (1) : IBM Orléans

Christophe LEGER, Président du Cercle Jules Ferry Cyclotourisme, souhaite la bienvenue aux participant(e)s et une excellente réunion.

Le Comité directeur départemental et les associations loirétaines remercient le C.J.F. pour son accueil.

□ **Nouveaux Présidents dans le Loiret :**

Amilly : Françoise PINON

Orléans Cyclo Touriste : Pascal RICOIS

St Maurice sur Fessard : Guy FERNANDEZ

Saran : Christophe HACQUIN

John Deere Saran : en cours

1°) Retour sur l'Assemblée Régionale à Dreux le 21 Novembre 2021 :

Æ Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les nouveaux Statuts Régionaux ont été adoptés. Les modifications portaient sur les types de vélos utilisés, changement du siège social, modes de votes, modes de types de réunion (présentiel, visioconférence) et dates d'exercices comptables.

Concernant la participation des associations du Loiret, 6 clubs n'étaient pas représentés : St Ay (Gaston Couté) – Saran (USM) – Olivet (Olivet Cyclotourisme) – Orléans (AS Territ. Orléans Métropole) – Briare (US Cyclotourisme) – Dadonville (Cyclo/Vtt)

Æ Les Récompenses :

□ Reconnaissance fédérale : Suzy CHAILLY (Amilly) - Jacky CHASSIER (ASPTT) – Marcelle DURIN et Alain MALLIER (Neuville aux Bois) – Chantal RENAULT (OCT)

□ Médaille de bronze : Jean-Claude CHANTEAU (Neuville aux Bois) – Joël RENAULT (OCT)



□ Brevet des Provinces Françaises : Jeanine et Christian BRUNET (MI)

□ Jeunes ; Concours Régional du Jeune Cyclotouriste : Clément LAMOULLER et Adam ZINSIUS (OCT)

□ Challenge de France : ORLEANS CYCLO TOURISTE classé 3^{ème} Club Français dans la catégorie des 36-75 licenciés. Initialement classée 4^{ème}, OCT a été remonté à la 3^{ème} place à la suite d'une erreur dans les décomptes des participations des féminines franciliennes attribuées à un seul club (les trophées régionaux du Challenge de France n'ont pas été attribués en 2021).

□ Challenge du Centre :

- ✓ **BRIARE** : 1^{er} de l'assiduité Jeffredo; 4^{ème} au classement Jeffredo
- ✓ **ORLEANS CYCLO TOURISTE** : 2^{ème} au classement Jeffredo; 2^{ème} de l'assiduité Jeffredo; 5^{ème} du Challenge des Jeunes; 6^{ème} au Challenge du Centre
- ✓ **ETAPE SOLOGNOTE** : 3^{ème} au Challenge du Centre
- ✓ **CYCLO RANDONNEURS DE LA POINTE DE COURPIN** : 2^{ème} de l'assiduité Challenge du Centre

Æ Un nouvel élu a rejoint les rangs du Comité Directeur : Sébastien TREMILLON (37) qui sera chargé plus particulièrement du VTT/GRAVEL

Æ Concours Photos 2021 :

- ✓ **ADULTES** (thème « Rencontre Animale ») : le Loiret s'est accaparé le podium : 1^{ère} : Maryvonne TERRIER (OCT), 2^{ème} : Daniel BEAUJOUIN (OCT) et 3^{ème} : Antoinette LARDY (Châlette/Loing)
- ✓ **JEUNES** (thème « Rouler dans l'eau ») : 1^{er} : Ecole Française de Vélo ORLEANS CYCLO TOURISTE et 2^{ème} : Ecole Française de Vélo de NOUAN RANDO

Pour le Concours 2022, les thèmes sont : ADULTES : « LES MOULINS » et JEUNES : « BALADE ENTRE COPAINS »

Æ Le Challenge du Centre 2022 :

2 modifications sont apportées pour le déroulement de cette manifestation :

- *concernant les inscriptions par listes* : en 2022, les participants(tes) au Challenge du Centre régleront désormais leurs droits d'inscription individuellement auprès des organisateurs, à charge pour les clubs voulant rembourser leurs sociétaires, de demander auprès de la Commission Challenge, la liste de leurs sociétaires participants.
- *concernant la remise des récompenses* : l'horaire va être avancé d'une heure en 2022 (15 heures au lieu de 16 heures)

Rappel des dates et des lieux 2022 :

- 15 mai : St Avertin (37)
- 26 juin : St Aignan sur Cher (41)
- 10 juillet : Levroux (36)
- 4 septembre : Marseille lès Aubigny (18)
- 2 octobre : Châteaudun (28)

Æ La Concentration Louis Jeffredo 2022 :

A titre expérimental, la concentration 2022 sera possible du 9 avril 2022 au 2 octobre 2022 en complément de la formule traditionnelle qui se déroulera aux dates des Challenges. Pour le Loiret, Briare sera le lieu de la concentration.

2°) Retour sur le Congrès Fédéral des 4 et 5 décembre 2021 :

La participation à ce congrès a été cette année plus faible que les autres années (en dehors de 2020 en visioconférence), due sans doute aux conséquences de la crise sanitaire.



En ce qui concerne le Loiret, 25 % des associations n'ont pas participé aux votes (9/35). Considérons que ces manquements sont principalement des « oublis ».

S'agissant des récompenses, plusieurs Loirétains ont été cités, comme Daniel BEAUJOIN (OCT) pour le concours Photos.

3°) Rappel du Calendrier 2022 :

- Samedi 12 mars 2022 : Concours Départemental d'Education Routière à La Ferté St Aubin
- Samedi 12 mars 2022 : Formation des nouveaux délégués Sécurité Club à St Jean de Braye
- Samedi 19 mars 2022 : Critérium Départemental du Jeune Cyclotouriste à St Georges sur Eure (28)
- Date à définir (en Visioconférence) : Réunion Calendrier des Manifestations Départementales 2023
- Dimanche 3 juillet 2022 : Randonnée sur les Pas de Jeanne d'Arc (3^{ème} entre Sully et St Benoît s/Loire)
- Samedi 22 octobre : AG du CODEP 45 à Pithiviers le Vieil
- Dimanche 20 novembre 2022 : AG du COREG CENTRE VAL DE LOIRE à Vatan (36)

4°) Nouveaux Statuts du CODEP :

Les nouveaux statuts départementaux ont été approuvés par un vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce jour. Les modifications portaient sur : l'extension des types de vélos pour pratiquer le cyclotourisme, la modification du siège social, l'extension des modalités pour les votes, l'extension des modalités pour les types de réunion (présentiel, visioconférence).

5°) Candidature du CODEP 45 pour l'Organisation de la Semaine Fédérale et Internationale de Cyclotourisme en 2025 à ORLEANS :

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce jour, les clubs se sont prononcés majoritairement en faveur de l'Organisation de cette importante manifestation en 2025. Il faut rappeler qu'Orléans Métropole s'était en priorité portée candidate auprès de la Fédération.

Pascal RICOIS, Président d'Orléans Cyclotouriste, déroule le calendrier des actions déjà menées en ce domaine :

- 27 novembre 2020 : Candidature de la Ville d'Orléans auprès de la FFCT
- 23 avril 2021 : Visioconférence (Mairie/ Cano/Lamouller/Codep 45)
- 7 septembre 2021 : Réunion à la Mairie d'Orléans avec le Codep
- 15 octobre 2021 : Visite du Site à l'Île Charlemagne (Mairie/Lamouller/Codep)
- du 3 au 5 novembre 2021 : Retour d'Expérience (REX) SFIC 2021 à 2025 à Loudéac
- 29 novembre 2021 : Réunion (Mairie/Associations Loirétaines)
- 2 décembre 2021 : Visites des sites de l'Île Charlemagne et des Montées (Marie/Brosseau/Codep)

Cette visite a permis d'abandonner l'option Île Charlemagne jugée incompatible et d'explorer plutôt celle des Montées.

□ 14 décembre 2021 : Sollicitation du soutien des Conseils Départemental et Régional, de Tourisme du Loiret, d'Orléans Métropole et de la Ville d'Orléans (courriers du Président du Codep)

□ 7 janvier 2022 : Réunion des bénévoles déclarés afin de constituer des groupes de travail pour élaborer le dossier de candidature avant fin avril 2022

Des points bimensuels sont mis en place avec la Mairie d'Orléans

4 Sous-Groupes sont constitués (avec possibilité de regroupement de la Communication et des Finances) :

- Pilotage : Benoît GROSJEAN. Pascal RICOIS ; Jean-Daniel GUITTEAUD ; Denis PRUD'HOMME ; Philippe LANHER ; Paulo COSTA



- Circuits : Jacky CHASSIER ; Jean-François MORIN ; Michel LETANG ; Bernard MOINEAU ; Jean-Marie TOURY ; Jeannine BRUNET ; Jean-Louis PETIT ; Yves BEAUVALLET ; Yvon LABAYE ; Gérard DRAMARD
- Communication : Denis PRUD'HOMME ; Pierre REVEREAULT
- Finances : Éric SIGMUND ; Olivier PASQUET

Au total, 46 cyclotouristes se sont porté candidats pour contribuer au projet, mais la porte reste ouverte pour toutes autres bonnes volontés.

La 1^{ère} réunion plénière aura lieu le vendredi 28 Janvier 2022 (après-midi) à la Maison des sports à Olivet.

Le projet s'articulerait autour :

- q d'un camping fédéral implanté dans la zone des Montées derrière le stade Marcel Garcin (terres agricoles) où se dérouleraient les cérémonies d'ouverture et de clôture
- q d'un village fédéral implanté au Co'met regroupant exposants et lieux de restauration
- q des circuits disposés en pétales (comme le préconise le cahier des charges) autour d'Orléans permettant de découvrir une partie du patrimoine de la Région Centre Val de Loire : Loire à Vélo, Scandibérique, Canal d'Orléans, Route d'Artagnan, St Jacques à vélo...
- q des circuits avec 1 ou 2 départs déportés en fonction de l'éloignement (Briare...)

Il faudra également réfléchir sur les lieux de franchissement de la Loire, compte tenu du fait que la traverser à Orléans est peu envisageable au départ des circuits.

Propositions de pétales pouvant servir de base de travail au sous-groupe :

- Æ Pétale A : Bonneval, Châteaudun, Cloyes sur le Loir
- Æ Pétale B : Vendôme
- Æ Pétale C : Cléry, Beaugency, Chambord
- Æ Pétale D : Romorantin
- Æ Pétale E : Nançay, Aubigny, Sancerre
- Æ Pétale F : Saint Benoît sur Loire, Gien, Briare
- Æ Pétale G : Bellegarde, Lorris, Montargis
- Æ Pétale H : Pithiviers, Malesherbes, Yèvre le Châtel

Rappelons enfin, que seulement 7 pétales devront être définies (y compris la journée du Jeudi Pique-Nique)

6°) Intervention de l'AF3V (Association pour le Développement des Véloroutes et Voies Vertes) :

Brunaud DEVILLARD, délégué départemental de l'AF3V nous expose ses missions afin de défendre les projets de véloroutes et voies vertes dans notre territoire.

(Diaporama de présentation joint en annexe)

7°) Présentation de l'outil autour du PSGI par Denis PRUD'HOMME :

Denis PRUD'HOMME a conçu un utilitaire sur Excel dans le prolongement des saisies sur le PSGI dans le cadre des Inscriptions aux Randonnées du CODEP 45. En effet, si le PSGI proposé par la Fédération est bien adapté à l'inscription des licenciés FFCT, il l'est beaucoup moins pour les « Non FFCT » ou Non Licenciés, et surtout, laisse à l'utilisateur la charge de l'exploitation des résultats par moyens bureautiques (ou manuellement).

Cet outil est destiné à pallier les difficultés que pourraient rencontrer les non-initiés aux techniques numériques, à faciliter la saisie des inscriptions des « Non licenciés FFCT » et à obtenir tous les résultats nécessaires automatiquement sur des tableaux (feuilles de calcul Excel).

Au travers de quelques exemples réels, s'ensuit une démonstration.

(Description du Processus joint en annexe)



8°) Formation des Educateurs et des Dirigeants (Didier BOISSEAU) :

Didier BOISSEAU annonce l'organisation d'un stage animateur club, niveau 1 de la formation fédérale filière animation, les 22 et 23 février prochain.

Ce stage se déroulera en semaine, plutôt destiné aux nouveaux licenciés ayant du temps en de hors des week-ends, il se déroulera à Ormes au local des cyclotouristes de l'AC Ormes de 8h à 18h.

Une large part de cette formation est consacrée à la mise en situation d'encadrement d'un groupe.

En raison de la crise sanitaire, le nombre de stagiaires est limité à 9 (10 personnes possibles dans le local), les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site fédéral à partir de son espace licencié.

Le coût de la formation sera pris en charge par le Comité Départemental.

Suivant la demande des clubs ou licenciés, des formations ou informations en visioconférence pourront être proposées courant 2022. Elles auront un thème unique et une durée de 1h à 2h maxi (exemples de thèmes : formalités pour l'organisation d'une randonnée, faire une déclaration d'accident...)

9°) Projet de Voyage Itinérant féminin pour le Challenge du Centre à St Avertin du 14 au 16 Mai 2022 (Didier BOISSEAU) :

Didier BOISSEAU et Denis PRUD'HOMME travaillent sur un projet de Voyage Itinérant féminin du 14 au 16 mai 2022 pour se rendre à St Avertin (et revenir) au Challenge du Centre de l'Indre et Loire.

Le départ se fera du complexe ASPTT à la Pomme de Pin St Cyr en Val pour un trajet aller d'environ 130 kms et un trajet retour le lundi de 125 kms, avec logement et restaurations dans un hôtel à St Avertin.

En cours de route, 2 visites seront proposées. Bien entendu, cette randonnée comptera dans le classement « Jeffredo », et la journée du dimanche sera consacrée au gré des participantes(ts) au Challenge du Centre.

Des précisions avec bulletins de participation viendront prochainement.

10°) Travaux de la Commission « VTT/Gravel » (Eric SIGMUND) :

Éric SIGMUND prend la parole pour rendre compte de l'activité récente de la Commission Vtt/Gravel et fait l'inventaire des divers événements et actions en cours.

Un compte rendu est en cours de rédaction et sera adressé aux clubs très prochainement.

Fin de la réunion à 18 h 00

Le secrétaire
Denis PRUD'HOMME

le Président
Benoît GROSJEAN



Des voies vertes pour la mobilité active et le tourisme à vélo

Qu'est-ce que l'AF3V

- L'AF3V agit pour la réalisation d'un réseau ambitieux de véloroutes et de voies vertes au bénéfice de la transition écologique, de l'inclusion sociale et de la santé. L'aménagement de véloroutes et de voies vertes est un atout considérable pour les territoires :
- La réduction des déplacements émissifs en gaz à effet de serre au profit de l'écomobilité
- Un tourisme respectueux de l'environnement
- Un territoire solidaire et accessible à tous.



Voie verte

- Réservée aux modes actifs, une voie verte est un aménagement en site propre réservé aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et parfois aux cavaliers.

Véloroute

- Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance qui peut emprunter tous types de voies sécurisées dont les voies vertes ou des voies à faible trafic motorisé.



Les Objectifs

- Développer un réseau continu et sécurisé
- Assurer un réseau écologique et agile
- Offrir un réseau fonctionnel et inclusif

Comment travaille l'AF3V ?

- L'AF3V représente les usagers des véloroutes et voies vertes **auprès des pouvoirs publics.**
- Elle s'appuie sur son réseau de délégués régionaux, départementaux et locaux.
- Elle est force de proposition auprès des élus territoriaux.



Les Actions

Valoriser le réseau et le promouvoir

- L'association fédère les **Journées nationales des voies vertes**, ancrées dans la Semaine Européenne de la Mobilité.
- Elle organise des manifestations et randonnées militantes.
- Elle participe à l'évènement « Mai à Vélo ».

Les Actions

Recensement des itinéraires

- L'AF3V répertorie, cartographie et qualifie l'ensemble du réseau français des véloroutes et voies vertes. Un savoir que nous mettons à votre disposition, via notre **carte interactive**. Aujourd'hui 18000 km d'itinéraire sont réalisés.

Les Actions

Expérimentation de la Labellisation du réseau

- Avec le nouveau label « **3V Belle voie** », l'AF3V valorise les infrastructures sur tout le réseau national et informe sur la qualité de l'itinéraire aux usagers.
- Ce label est attribué à l'itinéraire selon plusieurs critères : le revêtement, la sécurité, les aménagements qui répondent aux besoins des usagers et l'attractivité touristique.

Les Actions



Des véloroutes pour l'inclusion sociale

- Avec nos délégués et associations adhérentes, nous mettons en place un dispositif d'accompagnement social qui améliore la mobilité des publics précaires : **Vélo expressS**.

Les Actions

Des actions de plaidoyer : « Voies vertes, en route pour le vélotaf ! »

En 2021 et pour les élections régionales et départementales, l'AF3V a mené une campagne de plaidoyer proposant aux futurs élus de prendre 10 engagements tels que :

- le choix d'un revêtement en enrobé
- Supprimer les barrières
- Assurer l'entretien des voies vertes

VOIES VERTES en route pour le **VELOTAF!**

► **10 engagements** pour une mobilité d'avenir

<p>1. Créer des comités d'itinéraire avec les usagers Pour mieux prendre en compte leurs besoins en mobilité du quotidien</p>	<p>2. Employer des revêtements lisses et durables Pour encourager les déplacements utilitaires et favoriser l'inclusion sociale</p>
<p>3. Aménager les voies vertes en enrobé plutôt qu'en stabilisé Pour préserver l'environnement, grâce au meilleur bilan écologique de l'enrobé</p>	<p>4. Créer des corridors biologiques distincts des voies vertes Pour sauvegarder la biodiversité le long des voies</p>
<p>5. Supprimer les barrières inadaptées et les potelets dangereux Pour améliorer l'accessibilité universelle des voies vertes</p>	<p>6. Généraliser la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes Pour mieux sécuriser les intersections des voies vertes</p>
<p>7. Raccorder les voies vertes aux gares et aux stations de transports collectifs Pour renforcer l'intermodalité et fluidifier les déplacements</p>	<p>8. Prévoir une largeur de 5 m pour les voies vertes Pour faciliter la cohabitation entre les usagers, plus nombreux chaque année</p>
<p>9. Assurer l'entretien régulier et la maintenance hivernale des voies vertes Pour garantir la qualité de l'infrastructure toute l'année, comme pour le réseau routier et TER</p>	<p>10. Soutenir le projet Vélo expresS porté par l'AF3V Pour favoriser l'autonomie des publics précaires dans leur mobilité grâce aux voies vertes</p>

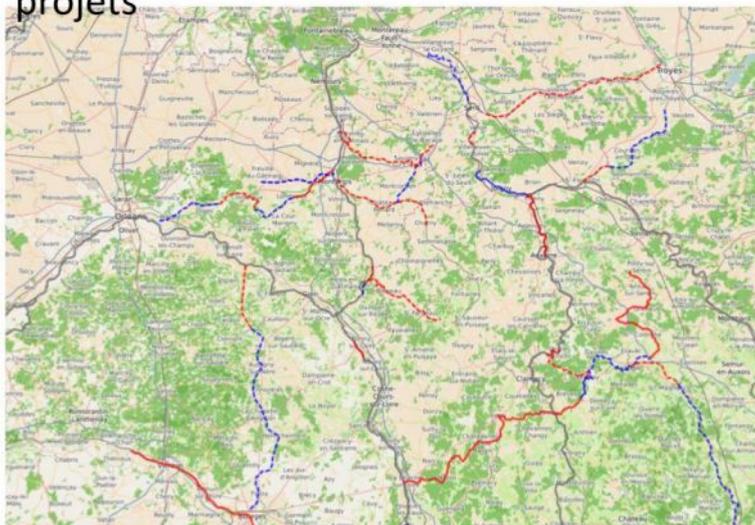


Les Actions

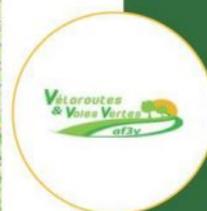
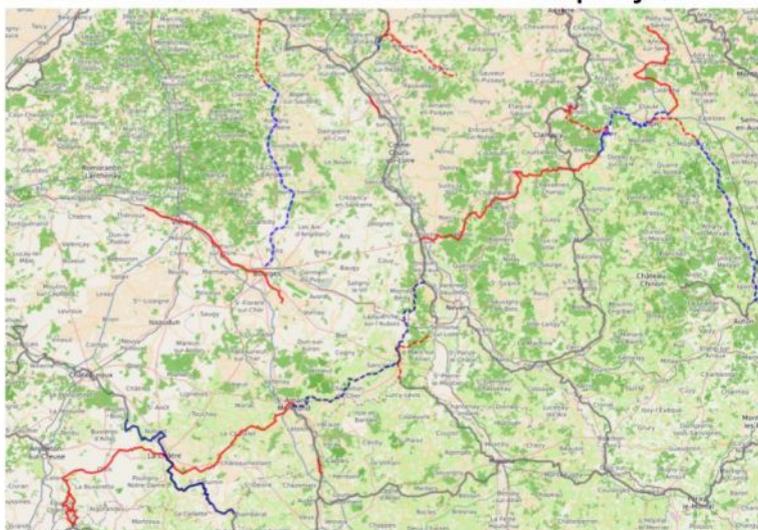
Création d'itinéraires thématiques

- En association avec la Fondation britannique Western Front Way, l'AF3V porte un projet de création d'un itinéraire reliant les sites mémoriels de la guerre 14-18 sur plus de 1000 km.

2021 – Suivi des réalisations et projets



2021 – Suivi des réalisations et projets



L'AF3V a besoin de votre soutien !
N'hésitez pas à adhérer 😊

Merci de votre écoute.

AF3V
41 Place du Général de Gaulle
60100 CREIL

Tel. : 03 44 60 11 63
Mél. : info@af3v.org

www.af3v.org

[Le loiret sur la carte AF3V](#)

[Un article à propos de l'AF3V](#)

brnaud.devillard@af3v.org



Enregistrement des Participant(es) aux Randonnées Clubs Codep 45 PROCESSUS D'UTILISATION



RAPPEL DE L'UTILISATION DU PSGI

1)° PSGI :

Avec Google Chrome

Télécharger le PSGI sur autant de PC portables que de tables d'inscriptions (5 maximum) selon la méthode suivante :

* Site Internet : <https://ffvelo.fr> --> ESPACE STRUCTURES (Connexion avec Identifiant et Mot de Passe Gestionnaire de Club)

En dessous de : **PSGI** Sélectionner : Accéder au PSGI (Connexion avec les mêmes Codes ci-dessus) Puis :

La Base va se charger ; Une fois le chargement terminé, Sélectionner sur le coin haut et droit (3 points en hauteur)

Sélectionner "Installer PSGI FFVELO" Puis :

Installer

Une Icone ffvélo PSGI FFVELO va s'installer directement sur le Bureau.

Connexion



A partir de ce moment, la Connexion Internet n'est plus nécessaire, et il est possible de travailler directement sur l'Application.

Il convient de saisir les paramètres de la Randonnée : (Nom, Lieu, Dates, Tarifs, Circuits, Prestations)

Pour les Circuits :

Route = 5 possibilités ; Vtt = 5 possibilités ; Gravel = 4 possibilités

Cyclo Découvertes = 2 possibilités ; Marche = 4 possibilités

Saisir **Obligatoirement en tout 20 Circuits** ; Pour ceux non utilisés, ne saisir que la lettre (R,V,G,C ou M) **Conserver** les intervalles 5, 5, 4, 2, 4

Exemple (pour une Randonnée avec 3 Circuits Route + 2 Circuits Vtt + 2 Circuits Gravel + 1 Cyclo Découvertes + 3 Circuits Marche) : R75 ; R100 ; R ; R ; V25 ; V40 ; V ; V ; V ; G50 ; G80 ; G ; G ; C10 ; C ; M5 ; M10 ; M 15 ; M

R50 ;

Pour les Prestations :

Même si non utilisées, saisir 2 Titres : P1 et P2

Les enregistrements se feront automatiquement et seront conservés.

2)° Chargement de l'utilitaire Excel pour la gestion des inscriptions :

Sur le Site Web du Codep (codep45-ffct-org.fr), sur la page : "INSCRIPTIONS AUX RANDONNEES DU CODEP 45", télécharger le Classeur Excel intitulé "AIR Route-Vtt-Gravel-Cyclos Découvertes-Marche V.-.." et l'enregistrer sous un dossier spécifique ouvert sur le PC du gestionnaire de la Randonnée (celui chargé de mettre en forme les résultats) ; (par Exemple : Randonnée..... du jj-mmm-aaaa)

3)° Enregistrement des données sur le PSGI :

Seuls les Licencié(es) FFCT feront l'objet d'une saisie sur le fichier PSGI téléchargé précédemment.

La saisie se fera uniquement par le n° de licence, seul point d'entrée admis. Vérifier l'exactitude par le nom affiché. Avant de valider la ligne, sélectionner le parcours choisi.

Si le ou la participant(e) est dans l'incapacité de communiquer son n° de licence, celui-ci (celle-ci) sera considéré(e) comme "Non Licencié(e) FFCT". Son enregistrement se fera de la même manière que les personnes "non FFCT" directement sur l'utilitaire Excel sur la feuille "Saisie Participants Non FFCT".

A la fin de la Saisie des inscriptions sur le PSGI, générer autant de fichiers CSV que de PC utilisés de la manière suivante :

Onglet "Outils" ; Puis dans "Extractions" Sélectionner "Exrtact CSV"

Enregistrer chaque fichier csv obtenu sur une clé USB en les intitulant "Table 1 ; Table 2 ..." en répondant "OUI" au message "Conserver le format du classeur"

Le format choisi (Csv) est **primordial** pour le traitement correct des données numériques sur Excel. En effet, tel qu'il a été conçu le fichier Excel généré pose des problèmes notamment pour les n°s de Code Club, les dates de naissance (aaaa-mm-jj au lieu de jj/mm/aaaa), les n°s de département, mais aussi les identités (Noms, Prénoms au lieu de Prénoms, Noms).

LA SUITE DU PROCESSUS EST DECRITE SUR L'ONGLET "PROCESSUS D'UTILISATION" de ce Classeur Excel.

PROCESSUS DE L'UTILITAIRE INSCRIPTION AUX RANDONNEES DU CODEP 45

1°) Paramétrage de l'utilitaire :

Le Gestionnaire "Informatique" de la Randonnée va donc ouvrir le classeur Excel de cet utilitaire comme décrit ci-dessus (confirmer "Mettre à Jour" et "Continuer").

Son PC servira également pour la saisie des Non Licenciés FFCT (et uniquement). Il s'installera donc à la **Table 1**.

Nota : Si la Randonnée comporte en majorité des non Licenciés FFCT (Vtt majoritaire ; Marche ...), il faudra au moins 2 tables d'inscription pour cette catégorie. Dans ce cas, l'utilitaire devra également être chargé sur ce 2° PC. A la fin des inscriptions, ce fichier devra être copié sur le PC Gestionnaire (PC1).

Au préalable, il lui faudra paramétrer à nouveau la Randonnée depuis l'onglet "Paramétrage". (sur les 2 PC dans le cas décrit ci dessus).

- * Choix de l'Association = Utiliser la liste Déroulante (au bout à droite du champ)
- * Nom de la Randonnée = Utiliser la liste Déroulante (au bout à droite du champ)
- * Date de la Randonnée = La date de la Randonnée est déjà renseignée
- * Parcours = Route R... ; Vtt V... ; Gravel G... ; Cyclo Découvertes C... ; Marche M...

N'indiquez que la lettre pour les cases non utilisées

- * Tarifs = 0,00

ENREGISTRER

2°) Saisie des non licencié(es) FFCT :

Saisir **avec soin** : N°s de Tables (1, 2), Prénom, Nom, Date de Naissance (jj/mm/aaaa) Sexe (Homme ou Femme par liste déroulante), Nom de Club (Si licence autre Fédération), Fédération (liste déroulante)

Si licencié autre Fédération, les éléments des colonnes **G** et **H** seront compilés automatiquement dans la colonne **J**, ou la notion "NON LICENCIE" restera. De même la colonne **B** "Licence" sera automatiquement générée soit par le Code "LNFFCT" ou "NL"

Aucune saisie n'est donc à faire dans les colonnes B et J (cellules bloquées)

Continuer la saisie du n° de département (2 chiffres) , du Parcours choisi (1 dans la colonne concernée) et du montant de la ou des Prestations éventuelles (0,00). A noter que ces prestations ne figureront pas pour le moment sur les états (à voir par la suite la véritable utilité de cette fonctionnalité).

L'identification du participant (1 dans la colonne correspondante Adultes FFCT, Jeunes FFCT, Adultes non FFCT, Jeunes non FFCT sera auto incrémenté de même que le montant de l'inscription. A noter que ce montant pourra être individuellement modifié par la suite (directement sur la feuille "Compilation Psgi+Non FFCT).

Aucune saisie n'est donc à faire dans les colonnes AI à AO (cellules bloquées)

Saisir enfin si nécessaire en Colonne **AP** ou **AQ** le montant de l'inscription si celle-ci a été faite par chèque individuel (**AP**) ou par inscription en ligne (**AQ**).

ENREGISTRER REGULIEREMENT LE CLASSEUR.

Pour plus de rapidité, la saisie de cette catégorie de participants(tes) est privilégiée sur ce tableur. La saisie par l'intermédiaire du Psgi étant fastidieuse, notamment l'obligation qui est faite de saisir les adresses mail.

Ces adresses mail ne sont pas exploitées dans le processus, néanmoins, si le Club le désire, il peut toujours le faire sur une feuille séparée avec les bulletins d'inscription,..... s'ils sont correctement remplis. (Bulletins disponibles pour impression sur le présent classeur). (A voir toutefois par la suite s'il est utile de modifier l'application dans cette optique).

3°) Chargement des résultats :

Il restera à copier les résultats de la Table n° 1 et, le cas échéant de la Table n° 2 (Onglet Saisie Participants Non FFCT) Procéder ainsi :

- * Depuis la feuille "Saisie des Participant Non FFCT"
 - Sélectionner les lignes utilisées concernant les colonnes de **A** à **AQ**
- * Sur la feuille "Compilation Psgi+Non FFCT"
 - Collage spécial (les valeurs) depuis la cellule **A3**

et copier ceux des autres tables issus de la saisie sur le Psgi.





Procéder ainsi :

* Depuis la clé USB constituée contenant les autres fichiers de résultats des autres tables

- Copier toutes les lignes et colonnes utilisées

* Sur la feuille "Compilation Psg+Non FFCT"

- Collage **spécial** (les valeurs) depuis la cellule **B...** (fin du copiage précédent)

- Rajouter sur toutes les lignes de la colonne **A** le n° de la Table 2, 3...)

Répéter ce processus pour chaque fichier sans laisser de ligne blanche.

Sur la feuille "Compilation Psg+Non FFCT" , **pour les lignes participants FFCT** saisir enfin si nécessaire en Colonne

AP ou **AQ** le montant de l'inscription si celle-ci a été faite par chèque individuel (**AP**) ou par inscription en ligne (**AQ**).

ENREGISTRER REGULIEREMENT LE CLASSEUR.

LES RESULTATS SONT MAINTENANT CONSULTABLES (EVENTUELLEMENT IMPRIMABLES)

Seule la Feuille "Compilation Psg+Non FFCT" peut-être triée selon le désir de présentation du Club (Alpha, Club, Sexe etc... La Liste des Inscrits et les Pages des Clubs tiendront compte de ce tri.

Il est également possible d'imprimer la fiche d'un ou plusieurs Clubs (2 pages - sauf les 3 dernières pour les participants Hors FFCT ou FFCT hors Loiret) en sélectionnant dans le gestionnaire d'impression les n°s de pages cités en haut à droite de chaque fiche.

Les Feuilles "Récap" et "Cpte Rendu Org" serviront pour la transmission des résultats au Codep et pour le site Web.

Les Feuilles "Liste des Inscrits" ; Totalisations" ; Clubs" ; "Récap" et Cpte Rendus Org" ne sont pas modifiables et protégées.

Chaque feuille peut également être copiée individuellement dans un autre Classeur, éventuellement convertie en fichier Pdf, imprimée et être transmise par messagerie.

Des Bulletins d'inscription pour les non FFCT sont également disponibles (3 par page). Veiller à ce qu'ils soient correctement remplis afin de faciliter la saisie manuelle des éléments.

V122